

Manuel de l'utilisateur

1099-01-1000 - VERSION C

Système de traction pour VTT TATOU® 4S

Notice originale

Traduction autres langues disponible au www.camso.co



 **camoplast**

Camso inc.
4162, rue Burrill - Local A
Shawinigan, (Québec) G9N 0C3 CANADA
Courriel : enduser.atv@camso.co
Internet : www.camco.co

IMPORTANT

Veuillez lire attentivement ce document en entier, ainsi que les directives d'installation particulières au modèle avant d'assembler, d'installer et d'utiliser le système de traction.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
IMPLICATION D'UN VTT MUNI DE SYSTÈMES	1
TRUCS ET CONSEILS	2
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
SÉCURITÉ	3
AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ	3
SITUATIONS À PROSCRIRE	6
INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION	12
AJUSTEMENTS	16
PÉRIODE DE RODAGE	25
INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC	26
PROGRAMME D'ENTRETIEN	29
COUPLES DE SERRAGE	30
REMISAGE	30
GARANTIE	31
EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE	34
SOUTIEN TECHNIQUE	35
DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ	36
LISTE DE PIÈCES	37

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le système de traction **Tatou® 4S** de Camoplast (ci-après appelé le « système »). Vous avez fait un choix judicieux. Ce système vous procurera toute la traction, la performance et la durabilité dont vous avez besoin dans vos travaux comme dans vos loisirs, et ce, en été comme en hiver. Ce système de chenille pour **quad** (ci-après appelé le « VTT ») vous offre une flottabilité exceptionnelle laissant une faible pression au sol. La conception de son châssis en acier robuste et léger (30 kg), son système d'engrenage interne adapté aux cylindrées des véhicules et ses chenilles conçues selon les exigences spécifiques d'un véhicule tout-terrain font de lui le meilleur système sur le marché.

UTILISATION D'UN VTT MUNI DE SYSTÈMES

Le conducteur doit faire preuve de vigilance et de prudence en tout temps. La neige poudreuse et la boue peuvent cacher des obstacles qui présentent un danger.

- ⚠ L'installation de ce système aura pour effet de modifier le comportement du véhicule. Il est important de prendre le temps qu'il faut pour se familiariser avec les systèmes.
- ⚠ Avant chaque départ, s'assurer que les roues ne sont pas coincées ou bloquées en place.
- ⚠ Lors de randonnées en groupe, il est important de mettre en garde les gens qui roulent derrière un véhicule muni de systèmes de traction, car ces derniers peuvent propulser des débris. Cela est d'autant plus important lors des randonnées sur pistes rocailleuses.
- ⚠ Adapter votre conduite aux conditions environnantes (météo, circulation, etc.) et en tenant compte de vos aptitudes de conducteur.
- ⚠ Un VTT muni d'un tel système ne se prête pas aux utilisations suivantes : compétitions, rallyes, acrobaties, cascades, sauts ou autres utilisations extrêmes.
- ⚠ Prévoir une plus longue distance de freinage et appliquer occasionnellement les freins en conduisant pour empêcher l'accumulation de glace au niveau des freins.
- ⚠ Toujours observer les consignes et mises en garde du fabricant du VTT en ce qui concerne, par exemple, le transport des passagers, la limite de chargement, etc.

TRUCS ET CONSEILS

Avant de partir en excursion, assurez-vous d'avoir à la portée de la main les outils suivants : les clés 12 mm, 14 mm, 16 mm, 17 mm, 19 mm et 30 mm, une hache, une pelle, un câble de remorquage et une clé à molette.

De façon générale, plus vous roulez lentement, meilleure sera la traction.

Lors des randonnées en terrain inconnu, assurez-vous d'avoir en votre possession un téléphone portable ou satellite, une trousse de premiers soins et des pièces de rechange.

Lorsque vous circulez hors des sentiers, ayez toujours en tête qu'il peut y avoir des obstacles.

Lorsque vous circulez en neige profonde, évitez de faire patiner les chenilles (en les faisant tourner sans que le véhicule n'avance) car cela pourrait entraîner l'enlèvement du véhicule.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tous les renseignements, figures et photos que l'on retrouve dans ce document sont à jour à la date de publication. Par contre, ils peuvent changer sans préavis.

Veuillez lire et suivre les indications du manuel du propriétaire du VTT autant de fois que vous le désirez. Son contenu reste toujours valide après l'installation du système.

Vous êtes responsable de faire lire ce document à toute autre personne qui sera appelée à conduire le VTT muni de systèmes.

Ce document fait partie intégrante du système. Remettez-le à tout nouveau propriétaire du système.

Consultez les autorités ayant des pouvoirs en vertu de la loi dans les endroits où vous circulerez avec votre VTT muni de systèmes avant toute utilisation et assurez-vous de respecter les lois et règlements en vigueur.

Les systèmes de traction pour VTT réduisent la pression au sol et augmentent la traction du véhicule. Lors d'une utilisation dans des conditions normales, la vitesse doit être réduite par rapport à celle d'un véhicule sur roues.

SÉCURITÉ

On utilise, dans ce manuel, les symboles suivants afin de souligner des renseignements en particulier.

AVERTISSEMENT

Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

ATTENTION: Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner des dommages aux composantes du véhicule.

NOTA: Apporte des renseignements supplémentaires.

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

Le système **Tatou® 4S** a été conçu, d'abord et avant tout, pour être utilisé dans des conditions hivernales et adapté pour performer dans les conditions printanières et automnales.

Le présent document contient des renseignements importants en lien avec la conduite d'un véhicule tout-terrain (VTT) muni de systèmes de traction **Tatou® 4S** de Camoplast. Il est impératif que chaque utilisateur en prenne connaissance et consulte également les guides et manuels de l'utilisateur du VTT. Au moment d'acheter le système, qu'il soit neuf ou usagé, vous devez vous assurer d'obtenir tous les documents rattachés à celui-ci et, le cas échéant, au VTT sur lequel le système est installé, incluant, entre autres, les guides ou manuels de l'utilisateur, livrets d'entretien et factures des réparations antérieures. Au besoin, veuillez communiquer avec le concessionnaire ou le distributeur autorisé de Camoplast le plus près de chez vous pour obtenir les renseignements additionnels désirés. Vous pouvez également consulter le site Web de Camoplast au www.camoplast.com, communiquer avec notre service à la clientèle en composant le 866-533-0008 ou encore par courriel à l'adresse atvtracksystems@camoplast.com.

Camoplast estime qu'il existe certains risques liés à l'installation et à l'utilisation de systèmes. Bien que nos expériences aient démontré que le système est sécuritaire, l'utilisateur du VTT muni de systèmes doit être conscient des risques inhérents à la conduite d'un VTT et des particularités reliées à l'ajout de

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

ceux-ci. Le conducteur d'un VTT muni de systèmes doit, en tout temps, respecter les lois et les règlements applicables, les indications du fabricant du système, ainsi que celles du fabricant du véhicule, notamment quant à l'âge requis pour conduire et à l'équipement de base obligatoire dont le VTT doit être muni (phares, feux de position et de freinage, rétroviseurs, etc.). L'utilisateur du VTT doit toujours porter un équipement de protection adéquat, soit un casque homologué, des verres de sécurité (ou une visière), des vêtements protecteurs, des bottes et des gants. Bien entendu, la conduite avec les facultés affaiblies représente un danger pour tout utilisateur de VTT, en plus d'être contraire à la loi.

Le système comporte plusieurs pièces mobiles, incluant des roues de transmission. Dans l'éventualité où un objet devait se loger dans le système et bloquer ce dernier, il est impératif de couper le contact du moteur avant de tenter de dégager l'objet en question. L'utilisateur évitera ainsi de s'exposer à une quelconque manœuvre brusque du VTT ou à une rupture de pièce provenant du système, ce qui pourrait lui occasionner de graves blessures. De plus, le port de vêtements amples ou pendants, comme un long foulard, est risqué et fortement déconseillé.

La conduite d'un VTT muni de systèmes nécessite des précautions particulières et une connaissance des techniques de conduite de ce type de véhicule. Une évaluation, par l'utilisateur, des conditions du terrain (état des sols, degré d'inclinaison d'une pente, densité de la neige, etc.) est également essentielle. Un VTT muni du système ne peut se prêter à la compétition et encore moins à la réalisation de prouesses, d'acrobaties, de cascades ou d'autres exploits, lesquels peuvent entraîner une perte de contrôle et des blessures graves.

La maîtrise insuffisante d'un VTT, entres autres, lors de descentes, de montées, de la traversée d'obstacles et de virages, peut faire basculer le véhicule, occasionnant ainsi des blessures graves.

Transporter un passager, une charge ou attacher une remorque sont des facteurs qui peuvent rendre un VTT moins stable et compromettre la facilité d'utilisation du véhicule. À moins d'un avis contraire dans la loi ou de la part du fabricant du VTT, il est déconseillé de transporter un passager, une charge ou encore d'attacher une remorque.

L'installation d'un système influence le comportement d'un VTT en :

- 1) augmentant sa garde au sol;
- 2) élevant son centre de gravité;
- 3) augmentant son poids et sa largeur totale;

4) réduisant sa pression au sol (kg / m²).

Ces paramètres auront effectivement pour effet de modifier les caractéristiques de conduite d'un VTT muni du système.

Par conséquent, il est fortement conseillé que l'utilisateur adapte son style de conduite en fonction des nouveaux paramètres mentionnés ci-dessus. Le conducteur devra donc faire preuve de prudence en traversant des obstacles et des passages étroits, en rencontrant des véhicules en sens inverse, etc.

De par sa conception, le système peut réduire considérablement la vitesse de pointe d'un VTT et fausser la lecture de l'indicateur de vitesse. De façon générale, le diamètre de la roue de transmission du système est inférieur à celui de la roue d'origine. Par conséquent, la vitesse réelle sera inférieure à la vitesse affichée sur l'indicateur de vitesse. Le conducteur d'un VTT, muni ou non de systèmes, doit toujours adapter sa vitesse aux conditions du climat et du terrain. De plus, l'utilisateur ne doit jamais excéder les limites permises ou circuler plus rapidement que ses capacités ne le lui permettent. La vitesse excessive demeure une des principales causes des accidents graves de VTT.

Camoplast est fière de compter parmi sa vaste gamme de produits des systèmes de traction pour VTT aussi fiables et sécuritaires que le **Tatou® 4S**. Cependant, il existe des risques inhérents à la conduite d'un VTT muni de tels systèmes. Il est donc primordial que le conducteur en vienne à maîtriser les techniques de conduite du VTT muni de systèmes, qu'il adapte sa conduite à son niveau d'expérience et qu'il procède à une évaluation constante des conditions du terrain pour ainsi en profiter de manière sécuritaire et efficace.

SITUATIONS À PROSCRIRE

Lors de l'utilisation de votre véhicule équipé de systèmes de chenille, il est important de respecter les recommandations de sécurité qui suivent. La conduite d'un véhicule équipé de systèmes de chenille est différente de celle d'un véhicule sur roues. Nous vous suggérons fortement de suivre les recommandations suivantes afin de prévenir tout accident, et bris importants qui pourraient affecter les occupants, le véhicule ou les systèmes de chenille.

NOTA: Le non respect de ces recommandations d'usage peut entraîner le refus d'une réclamation en vertu de la garantie

Effectuer des sauts



⚠ AVERTISSEMENT

Il est strictement défendu d'effectuer des sauts avec un véhicule équipé de systèmes de chenille. Les systèmes ne sont pas conçus pour effectuer ce genre de manœuvre.

Descente en pente abrupte



AVERTISSEMENT

Le changement de direction lors de la descente d'une pente abrupte est déconseillé. Des bris majeurs au niveau du mécanisme de direction de votre VTT et aux systèmes de chenille peuvent survenir. Il est recommandé, lors de la descente d'une pente abrupte, de garder le guidon bien droit et d'amorcer le virage une fois que le VTT est sur un terrain plat de façon à éviter tout stress important aux composantes du véhicule et du système.



Descente et enlèvement en marche arrière



AVERTISSEMENT

Lorsque les systèmes de chenille arrière s'enlisent dans la neige, ne pas tenter de reculer ou de tracter vers l'arrière afin de sortir de cette situation. Les systèmes pourraient subir des bris. Si la situation le permet, avancer pour sortir de cette impasse. Il est recommandé de retirer la neige au-dessus des systèmes de chenille arrière et de compacter la neige avec vos pieds derrière ceux-ci afin de libérer les chenilles de leur enlèvement. Pelleter reste la meilleure alternative dans cette situation.



Remorquage en cas d'enlissement



AVERTISSEMENT

Si vous devez être remorqué à la suite d'un enlissement, ne jamais tenter de tracter le véhicule dans la direction dans laquelle vous circuliez lorsque vous vous êtes enlisé. Remorquer le véhicule de façon à ce qu'il ressorte par les traces qu'il a laissées en s'enlisant.



Chargement et déchargement d'un camion



AVERTISSEMENT

Lors du chargement d'un véhicule dans une boîte de camion ou de son déchargement, il est extrêmement important de vous assurer que les chenilles avant ne s'agrippent pas aux goujons de fermeture du hayon de la boîte du camion car elles pourraient se déchirer.



Franchir un obstacle



Franchir une crête abrupte



AVERTISSEMENT

Il est déconseillé de tenter de franchir un obstacle, tel un tronc d'arbre, qui pourrait s'insérer entre les systèmes de chenille avant et arrière et vous immobiliser. La meilleure option reste de contourner ce type d'obstacle.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

AVERTISSEMENT

Ne jamais exposer des parties de votre corps sous le véhicule à moins que celui-ci ne repose sur des supports appropriés. Si le véhicule devait capoter ou se déplacer, cela pourrait vous occasionner des blessures graves. Ne pas utiliser un dispositif de levage en guise de support permanent.

Il est important de toujours respecter les pratiques de bon usage recommandées en atelier. Le lieu de travail doit être sécuritaire, propre, bien éclairé et bien aéré. Si on doit utiliser un vérin de plancher, il ne faut jamais l'utiliser comme un support. Utiliser toujours des supports appropriés. Pour éviter que le véhicule ne se déplace lors des manœuvres, placer des cales sous les roues qui restent en contact avec le sol. Ces recommandations s'appliquent également lorsqu'on procède au démontage de pièces.

AVERTISSEMENT

Avant de débiter l'installation, assurez-vous que le véhicule est arrêté.

AVERTISSEMENT

Afin d'éviter toutes possibilités de brûlure, laisser le moteur et l'échappement refroidir avant de débiter l'installation du système.

Il est important de lire attentivement ce manuel avant de procéder à l'installation. Veuillez consulter les instructions d'installation accompagnant le système en ce qui concerne votre modèle de VTT.

Lorsque le système est enlevé et que les roues sont réinstallées, assurez-vous de réinstaller toutes les composantes d'origine (roues, garde, protecteur joint cinétique, etc.) tel qu'elles étaient à l'état initial sur le véhicule.

AVERTISSEMENT

Pour éviter toutes blessures aux mains lors de la manipulation des systèmes, nous vous recommandons de manœuvrer les systèmes aux emplacements indiqués à la photo suivante.



Installation

Effectuer toutes les tâches décrites dans les directives d'installation du véhicule. Ajuster l'angle d'attaque, l'alignement et la tension de la chenille de la façon décrite dans ce manuel. Essayer ensuite le véhicule et procéder à un rajustement, au besoin.

Démontage

ATTENTION: En laissant les ancrages de bras stabilisateurs fixés aux bras de suspension, il peut en résulter des dommages graves au véhicule. Ne jamais laisser des composantes autres que les pièces de renfort de la plaque de protection et du repose-pied.

Au moyen d'un dispositif de levage, soulever le VTT et installer des supports appropriés. S'assurer que le véhicule est solidement immobilisé afin qu'on puisse y travailler.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Avant du véhicule : Enlever le boulon qui retient l'ancrage du bras stabilisateur au bras de suspension.

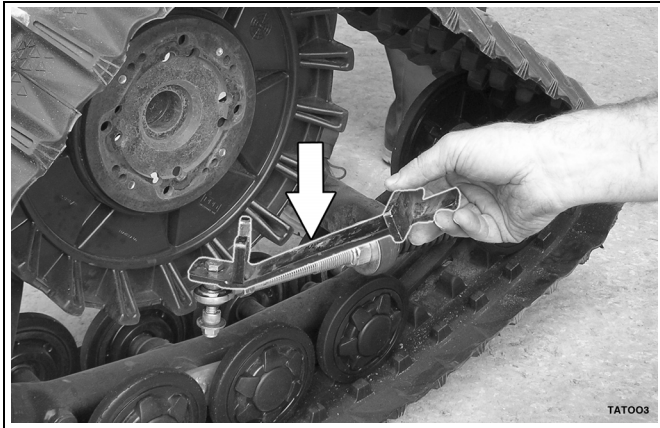


Figure 1

Laisser le tout attaché à l'unité de traction.

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension indépendante :

- Procéder de la même façon qu'à l'avant du véhicule.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal:

- Démontez le bras stabilisateur de la plaque de protection sous le véhicule ou de tout autre type d'ancrage.

NOTA: Vous pouvez laisser la plaque de protection en place.

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Réinstallation

Il est important de toujours nettoyer les moyeux de roue du VTT avant de procéder à l'installation des roues ou des systèmes de traction.

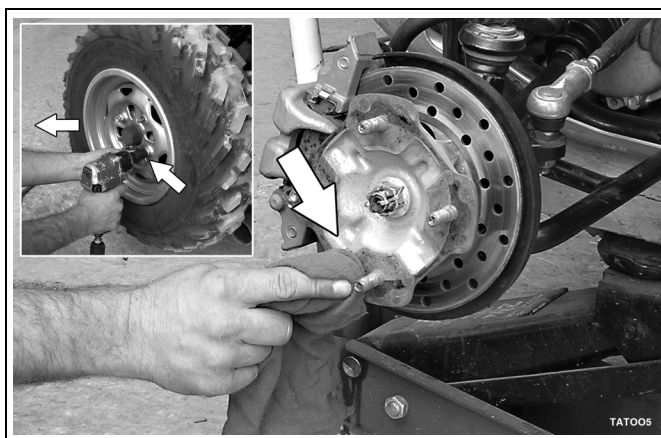


Figure 2
Nettoyer les moyeux de roue.

1. Réinstaller les systèmes de traction arrière.
2. Réinstaller les systèmes de traction avant.
3. Vérifier la tension de la chenille et l'ajuster, au besoin.
4. Vérifier l'angle d'attaque des systèmes et l'ajuster, au besoin.
5. Vérifier l'alignement et l'ajuster, au besoin.

AJUSTEMENTS

Angle d'attaque des systèmes avant

Ajuster l'angle d'attaque prescrit au niveau des systèmes avant. Procéder comme suit :

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 3).



Figure 3

- Placer les poignées du guidon bien droites.
- Exercer temporairement une pression au niveau de la partie avant du système pour s'assurer qu'il repose à plat sur le sol.
- Installer une barre plate sur les roues arrière du système de traction et mesurer ensuite la hauteur à l'aide d'une règle de la façon décrite à la Figure 4.

AJUSTEMENTS

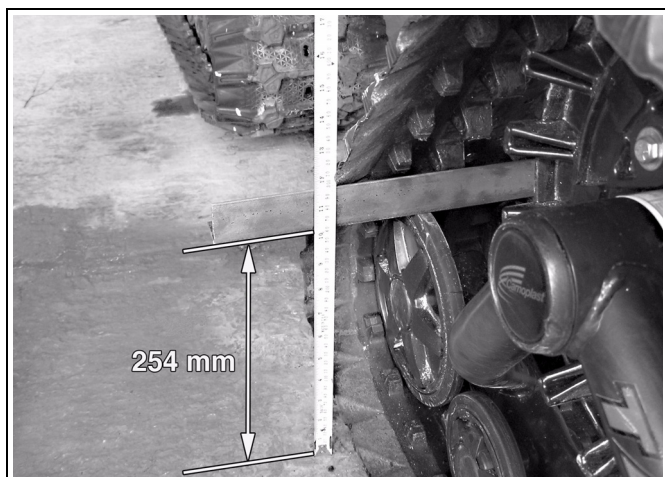


Figure 4

- Régler l'écrou (2) présenté à la Figure 5 jusqu'à ce que la barre plate se trouve à 254 ± 6 mm au dessus du sol.

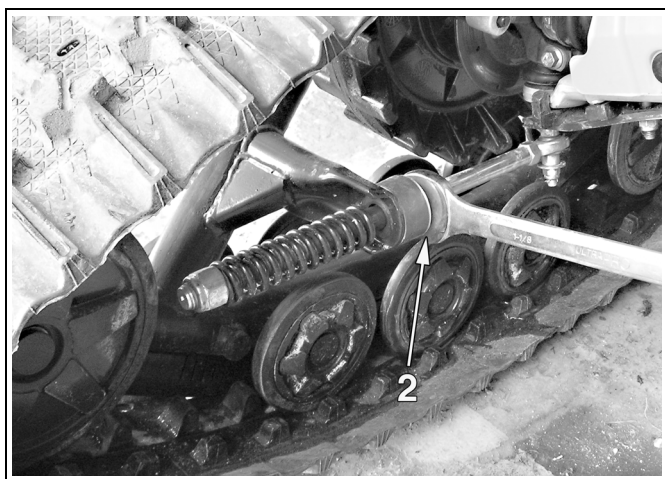


Figure 5

- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour (voir la Figure 6).

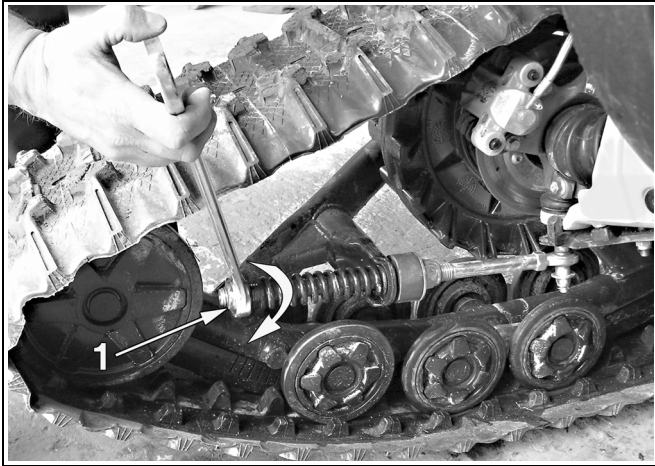


Figure 6

Principes de réglage (systèmes avant):

- Un ajustement de plus de 254 mm mesuré au moyen de la barre plate a pour effet de faciliter la direction en plus de produire un effet d'instabilité à haute vitesse. Ajuster dans le sens inverse afin de produire l'effet opposé.
- Un ajustement de moins de 254 mm mesuré au moyen de la barre plate a pour effet de raffermir la direction, en plus d'augmenter la stabilité à haute vitesse. Ajuster dans le sens inverse afin de produire un effet opposé.
- Une précharge plus élevée au niveau du ressort (compression) n'est pas recommandée.
- Une précharge moins élevée au niveau du ressort (compression) améliore l'articulation lorsqu'on circule sur une neige épaisse et poudreuse. Un tel ajustement influence peu l'effort de direction.

Angle d'attaque des systèmes arrière

Pour ajuster l'angle d'attaque prescrit au niveau des systèmes arrière, procéder comme suit :

Véhicule muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 7).
- Régler l'écrou (2) afin de produire une distance de 10 mm tel qu'indiqué.
- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour.

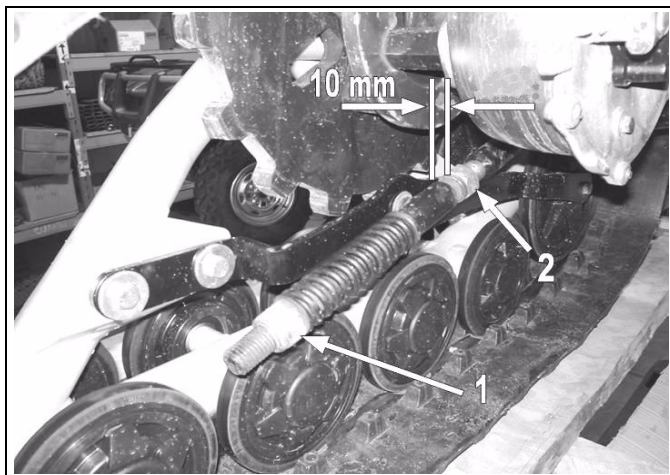


Figure 7

Véhicule muni d'une suspension indépendante

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 8).
- Tourner l'écrou (2) jusqu'à ce que l'amortisseur de caoutchouc soit en contact avec l'attache anti-pivot (3) et comprimer ensuite l'amortisseur de caoutchouc en tournant l'écrou (2) d'un tour.
- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour.

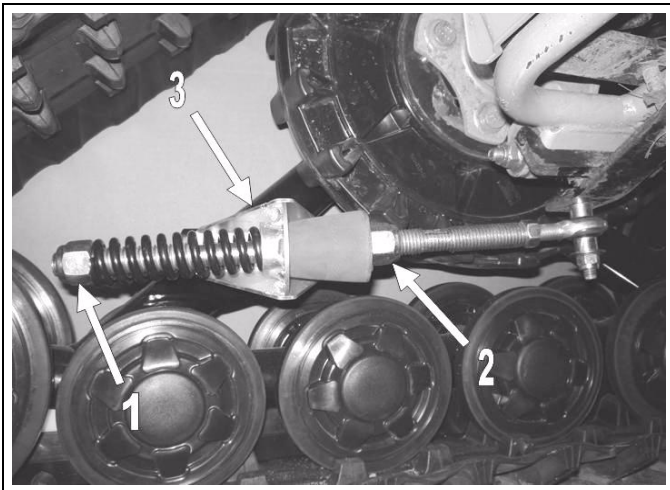


Figure 8

AJUSTEMENTS

NOTA: Dans certains cas rares où l'ajustement de l'écrou (1) comprimant le ressort se situe près de l'extrémité arrière de la tige filetée, étirer la tige en desserrant l'écrou de blocage (article 3 à la Figure 9) et dévisser la tige afin que les filets soient visibles sur au plus 19 mm. Resserrer l'écrou de blocage.

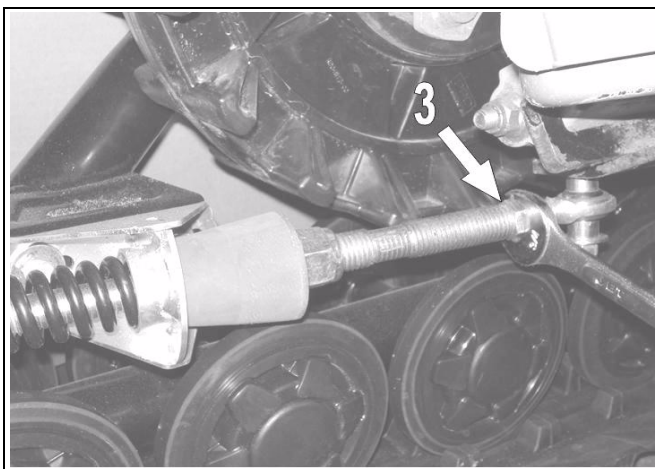


Figure 9

Principes de réglage (systèmes arrière):

- Un jeu plus élevé au niveau de la douille de caoutchouc permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche avant** dans la neige profonde et poudreuse. Cependant, il ne lui permet pas de mieux flotter lors d'une utilisation en été.
- En comprimant la douille de caoutchouc, on permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche arrière** dans la neige profonde et poudreuse.
- En augmentant la précharge du ressort (compression), on permet au véhicule de mieux escalader les obstacles et de mieux flotter en **marche avant**.
- En réduisant la précharge du ressort (compression), on permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche arrière**.

Alignement

On exige d'ajuster le parallélisme lorsque que le VTT est placé sur le sol, en déplaçant celui-ci vers l'avant sur environ 3 m pour ensuite mesurer le parallélisme. Celui-ci devrait être de 13 mm inférieur à l'avant (B) par rapport à l'arrière (A). Voir la Figure 10.

NOTA: Chaque fois qu'on doit vérifier la mesure, conduire en marche arrière et repartir ensuite en marche avant sur environ 3 m.

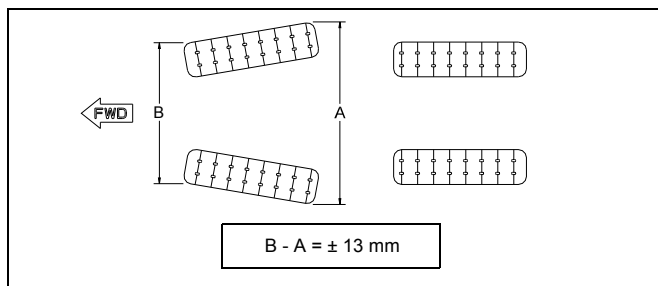


Figure 10

Pour effectuer ces ajustements sur le VTT, débloquer premièrement l'écrou (1) de chaque barre d'accouplement sur le VTT et visser ou dévisser ensuite la tige de direction d'un nombre égal de tours des deux côtés du véhicule.

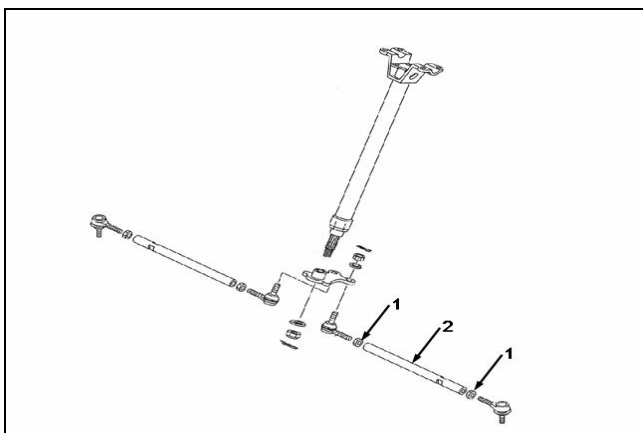


Figure 11

Tension de la chenille

Ajuster la tension de la chenille en tournant les écrous de réglage (article 1 à la Figure 12) du tendeur de chenille. Ajuster la tension de la chenille.

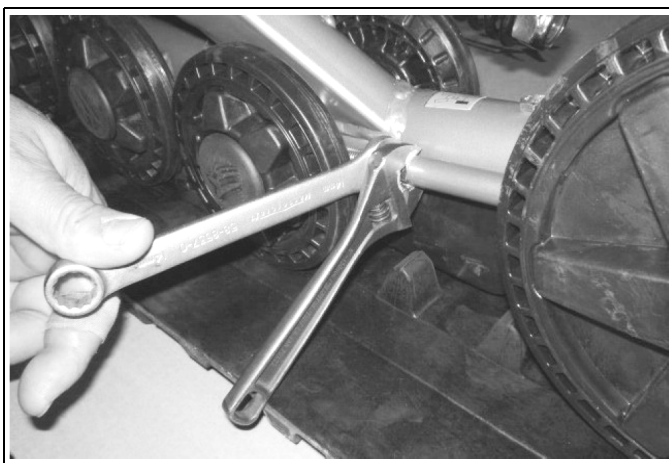


Figure 12

Une force maximale de 11 kg exercée à l'endroit indiqué devrait produire une flèche de 19 mm. Voir la Figure 13.

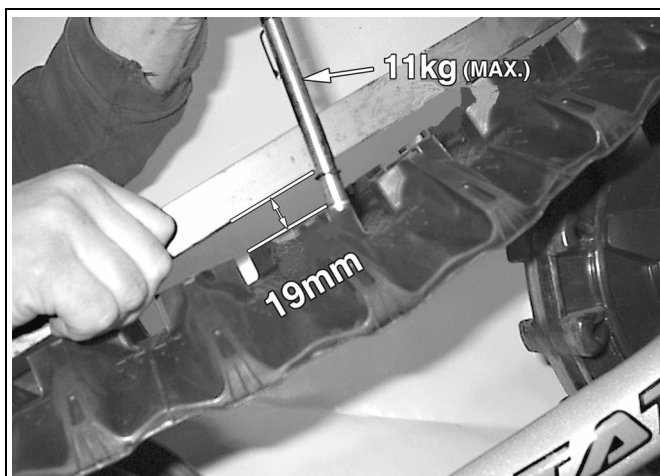


Figure 13

Principes de réglage :

- Si la tension est plus élevée au niveau de la chenille, il est moins probable que celle-ci déraille, sans compter qu'on réduit également les risques de glissement au niveau du barbotin (lors d'un usage extrême seulement).
- Une tension moins élevée au niveau de la chenille améliore le rendement, le roulement et les économies de carburant (lors d'un usage à des fins récréatives).

Vérification finale

Conduire le véhicule à basse vitesse sur une distance de 1,5 km . Évaluer le rendement des systèmes et ajuster ensuite, au besoin.

PÉRIODE DE RODAGE

Une période de rodage est nécessaire afin de permettre aux composantes du système de bien se positionner les unes par rapport aux autres.

Pendant la période de rodage de 4 heures ou 80 kilomètres, suivre les recommandations suivantes :

- Ne pas rouler dans des conditions sèches et propres. (par exemple : asphalte, champ de foin, etc.).
- Amorcer des virages serrés à très basse vitesse : (15 km/h maximum au compteur de vitesse).

Période de rodage	Vitesse	Commentaires
Installation	Ne s'applique pas	Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin. Vérifier l'alignement du véhicule.
0-1 heure 0-20 km	30 km/h maximum au compteur de vitesse	Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.
1-2 heures 20-40 km		Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.
2-3 heures 40-60 km	40 km/h maximum au compteur de vitesse	Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.
3-4 heures 60-80 km		Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.

Une **BONNE** période de rodage doit être réalisée dans un environnement lubrifié et/ou avec des particules libres telles que l'eau, la boue, la neige, les terrains mous, le sable, la poussière, etc.

Une **MAUVAISE** période de rodage peut générer de la fumée blanche, des odeurs de caoutchouc brûlé ainsi que des dépôts de plastique sur le barbotin et/ou le cadre.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

Si possible, placer le véhicule sur une surface plane et au niveau (ou sur un dispositif de levage approprié). Arrêter le moteur.

Procéder comme suit :

- Régler la tension de la chenille au minimum (voir la Figure 14).

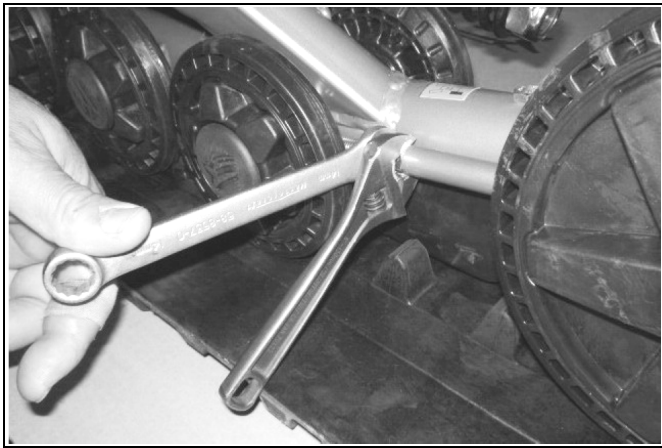


Figure 14

- Enlevez les deux roues de 200 mm vis-à-vis le tendeur de chenille (voir la Figure 15).
- Si on travaille sur les systèmes de traction arrière, enlever les deux roues de 132 mm adjacentes aux roues de 200 mm retenues par des boulons.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

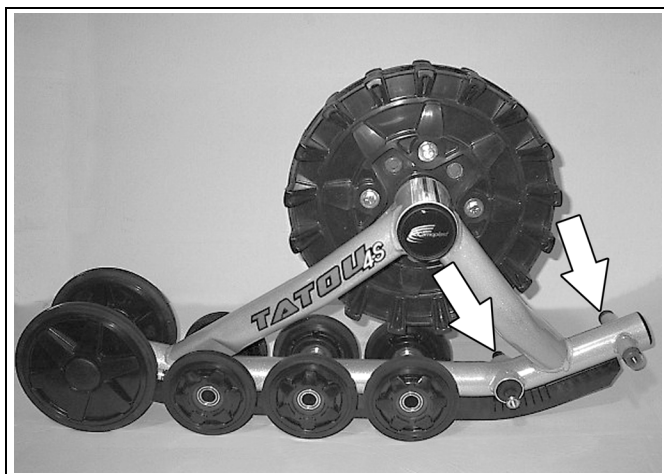


Figure 15

- Installer la chenille de caoutchouc (voir la Figure 16).

NOTA: Comparer avec les autres chenilles afin d'identifier l'orientation idéale.

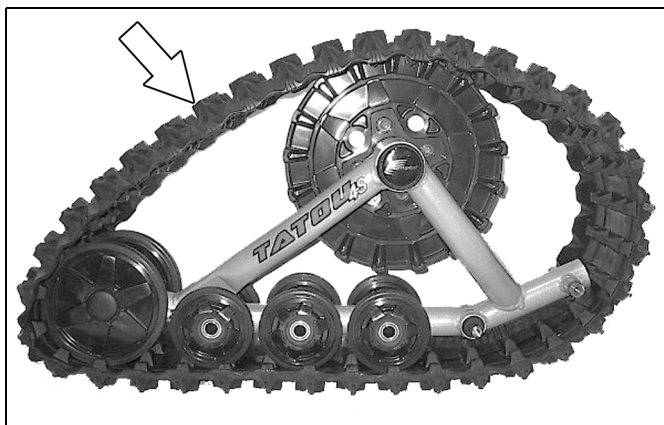


Figure 16

- Réinstaller les roues de 200 mm.
- Si on travaille ensuite sur le système de traction arrière, réinstaller les roues de 132 mm . Voir la Figure 17.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

NOTA: Si possible, modifier une lame de tournevis de la façon indiquée sur la photo pour faciliter l'installation des roues sur leur axe. Sinon, utiliser un tournevis Phillips no 2.

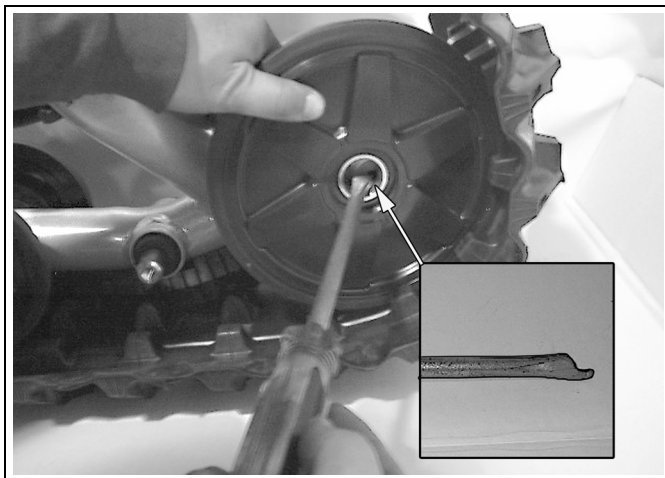


Figure 17

- Ajuster la tension de la chenille. Voir la rubrique «Tension de la chenille» à la page 23.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

Ne pas insérer les mains ou les pieds dans le système de traction, à moins que le moteur ne soit arrêté, que le véhicule ne soit immobilisé et que le frein de sécurité ne soit appliqué.

Pour obtenir un rendement optimal et assurer une durabilité maximale, on recommande de consulter le tableau d'entretien suivant :

Points à vérifier et à entretenir	Fréquence	
	Pendant le rodage	Suivant le rodage
Tension de la chenille	1 heure, 4 heures	20 heures
Couple des boulons	1 heure	4 heures
Réglage anti-pivotement	4 heures	20 heures
Alignement (des roues)	S/O	20 heures
État des roulements, des joints d'étanchéité et des manchons d'usure (pivot principal)	S/O	Une fois l'an
Inspection visuelle	Avant la conduite	Avant la conduite

Camoplast recommande de ne pas utiliser de solvant de nettoyage pour freins afin de nettoyer le système de traction. Cela pourrait endommager les composantes d'étanchéité ainsi que les autocollants.

AVERTISSEMENT

Après une utilisation extrême dans l'eau, la boue, la neige fondante, etc. et lors de l'inspection annuelle des roulements du cadre, prendre note que les roulements ne peuvent être regraissés de la même façon que les roulements de motoneige. S'ils doivent être entretenus ou réparés, il faudra alors complètement remplacer la roue en question. Certaines pièces (p. ex. roulettes de 132 mm) requièrent des outils spéciaux pour les démonter. Veuillez utiliser des outils spécialisés afin d'éviter tout dommage aux composantes et les risques de blessure.

COUPLES DE SERRAGE

Dispositif	N-m
M6 - 8.8	10
M8 - 8.8	25
M10 - 8.8	50
M10 - 10.9	75
M12 - 8.8	125

REMISAGE

La meilleure façon de remiser le système consiste à déposer chaque cadre sur le côté, à l'abri des rayons directs du soleil.

GARANTIE

Camoplast garantit que le système **Tatou® 4S** (système) neuf, non utilisé et installé par un concessionnaire ou un distributeur autorisé est exempt de tout défaut de fabrication et de main-d'oeuvre pendant la période et aux conditions décrites ci-dessous. En utilisant un nouveau système **Tatou® 4S**, l'utilisateur reconnaît que ces modalités sont applicables et exclusives, qu'elles lui ont été signifiées et qu'il les a acceptées au moment de l'achat.

Le système de traction pour VTT **Tatou® 4S** est couvert par une garantie du fabricant (ci-après appelée «garantie»). La garantie couvre les défauts de fabrication et de main-d'oeuvre. L'installation et l'entretien du système sont toujours à la charge de son propriétaire.

PÉRIODE DE COUVERTURE

La garantie demeure valide pour une période de douze (12) mois consécutifs à compter de la date d'achat du système. Cette garantie ne s'applique pas aux opérations d'entretien normales.

La garantie s'applique exclusivement aux pièces et aux composants du système de traction. Tout défaut de peinture (cadres et composantes) est exclu.

La garantie ne s'applique pas si l'installation du système a été effectuée par une personne autre qu'un concessionnaire de Camoplast ou un distributeur autorisé.

La garantie ne couvre pas tout dommage ou bris au VTT, ainsi que les défauts connexes au VTT, que ceux-ci aient été causés ou qu'on insinue qu'ils ont été causés par le système.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages, des blessures ou des pertes causés lors ou à la suite de l'installation du système sur un véhicule.

Pour que la garantie soit valide, le propriétaire du système doit absolument se conformer aux indications et avertissements du fabricant. De plus, toute réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat (reçu original ou contrat de vente), alors que les travaux ou les réparations doivent être confiés à un concessionnaire autorisé de Camoplast. Toute réclamation n'ayant pas déjà été approuvée et autorisée par Camoplast sera rejetée.

Les situations et les points suivants ne sont, en aucun cas, couverts par la garantie :

1) Tous les dommages indirects, incluant, entre autres, les coûts indirects, comme le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, les frais de location et de transport, les inconvénients, la couverture d'assurance, le remboursement des pertes, les pertes de temps et de revenus, etc.

2) Les dommages résultant d'une mauvaise installation.

3) Les dommages résultant d'une usure normale des pièces ou de la détérioration progressive attribuable au kilométrage parcouru avec un véhicule sur lequel le système est installé.

4) Les dommages résultant du non-respect des instructions d'utilisation et d'entretien figurant dans le manuel de l'utilisateur et autres documents techniques.

5) Les dommages résultant d'un usage abusif, d'une utilisation anormale, de la négligence ou encore, d'une utilisation non conforme aux recommandations du manuel, telle une surcharge de poids, même passagère.

6) Les coûts de la main-d'oeuvre, des pièces et des lubrifiants rattachés à tout service d'entretien.

7) Les dommages résultant de réparations, d'entretiens ou de révisions mal effectués, de toute modification apportée au système autre que celles spécifiées par le fabricant ou lors de remplacement de pièces d'origine par des pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par Camoplast.

8) Les dommages résultant d'un accident, d'un incendie, d'un vol, de vandalisme, d'une guerre ou de tout autre événement fortuit.

9) Les dommages résultant de l'inexpérience, d'erreurs de conduite, d'un accident ou d'un incident, et ce, quelles qu'en soient les causes ou les conséquences.

10) Toute utilisation du système sur un véhicule servant à des fins de la location commerciale, y compris par un précédent propriétaire, rendra cette garantie nulle et non avenue.

11) L'utilisation du système lors de compétitions ou de toute activité de ce genre, à n'importe quel moment, y compris par un précédent propriétaire ou dans des conditions non conformes à celles prescrites par le fabricant, rendra cette garantie nulle et non avenue.

Toute composante ou pièce réparée ou remplacée n'est couverte que dans les limites de la garantie originale. Si on a remplacé une pièce garantie après cinq (5) mois, la nouvelle pièce de rechange ne sera garantie que pour sept (7) mois additionnels, ce qui totalise douze (12) mois. En aucun cas la garantie ne devra se prolonger au-delà de douze (12) mois à compter de la date d'achat originale du système.

Dans tous les cas, la garantie se limite au maximum du prix d'achat original ou à la juste valeur marchande du système. Il reviendra à Camoplast de déterminer la juste valeur marchande d'un système usagé. La garantie s'applique dans les limites et selon les conditions du contrat original. Dans le cas où on considère que le système est inutilisable en raison d'un accident ou d'une réparation inadéquate, la garantie deviendra nulle et sans effet, alors que le propriétaire du système n'aura plus aucun recours.

Le fabricant, le détaillant et le réparateur du système ne peuvent être tenus responsables des retards possibles causés par la livraison en retard de pièces ou attribuables à une commande en souffrance.

GARANTIE

*Il revient à l'utilisateur d'assumer les frais d'expédition et de livraison du système chez le concessionnaire et/ou le distributeur.

Camoplast se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie. Les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits seront toutefois respectées.

EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE

Les figures suivantes indiquent l'emplacement des numéros de série du cadre et de la chenille.



Figure 18

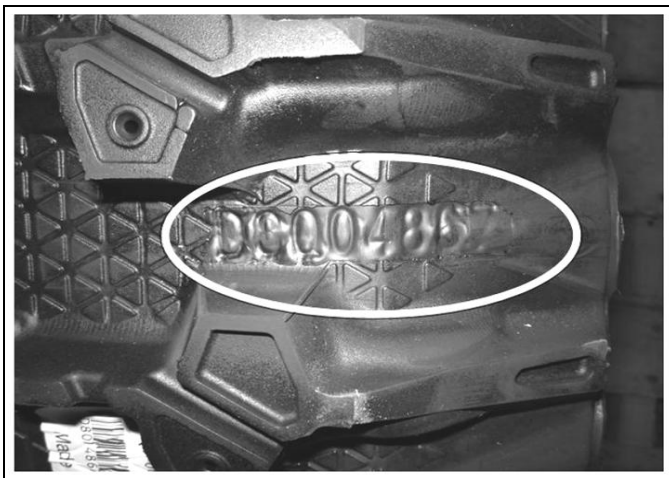


Figure 19

SOUTIEN TECHNIQUE

Advenant que votre concessionnaire ou distributeur ne soit pas en mesure de résoudre un problème lié au système, vous pouvez communiquer avec l'équipe de soutien de Camoplast du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h (heure normale de l'Est).

Camoplast Inc.

1701, 3^e Avenue

Grand-Mère, (Québec) J1X 0E6 CANADA

Sans frais : 866-533-0008

Téléphone : 819-533-0008

Télécopieur : 819-533-5532

Courriel : atvtracksystems@camoplast.com

Site Web : www.camoplast.com

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ



DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

NOUS :

MANUFACTURIER : CAMOPLAST INC.

ADRESSE : 1701, 3^e AVENUE
Grand-Mère (Québec) G9T 2W6 CANADA

TÉLÉPHONE : 819 533-0009
TÉLÉCOPIEUR : 819 533-6532
SITE WEB : www.camoplast.com

DÉCLARONS SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ QUE NOTRE PRODUIT

PRODUIT:
CLIENT:

AUQUEL SE RÉFÈRE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST CONFORME AUX NORMES :

NUMÉRO:	TITRE:	DATE:
-EN 82079	Établissement des instructions	2001
-EN 12100-1 & -2	Sécurité des machines - Analyse des risques	1999

ET, S'IL Y A LIEU, EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DE LA OU DES DIRECTIVES SUIVANTE:

NUMÉRO:	TITRE:	DATE :
2006/42/EEC	Directive relative aux Machines	2006

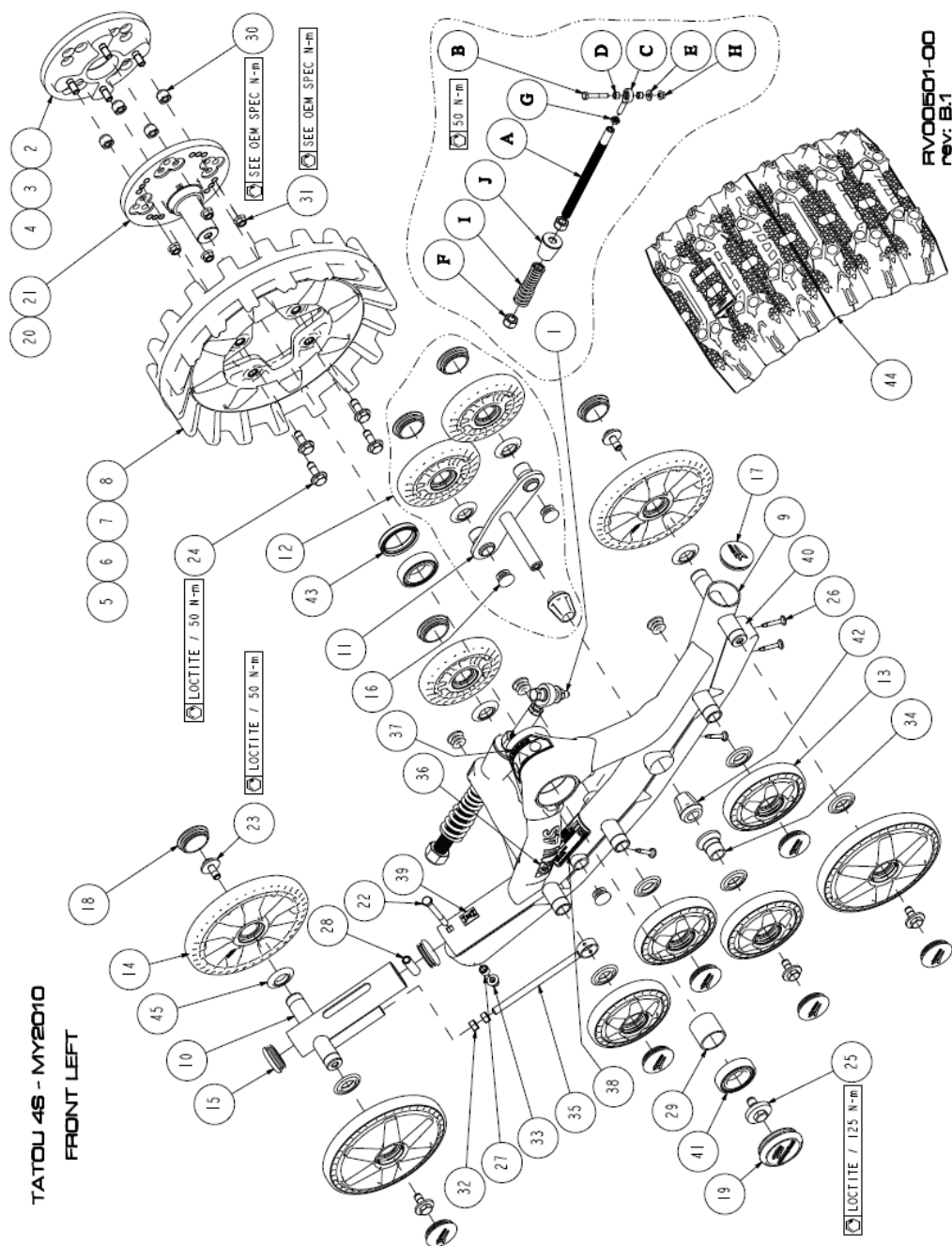
FAIT À: Grand-Mère (Québec) G9T 2W6 CANADA

RESPONSABLE: _____

TITRE : _____

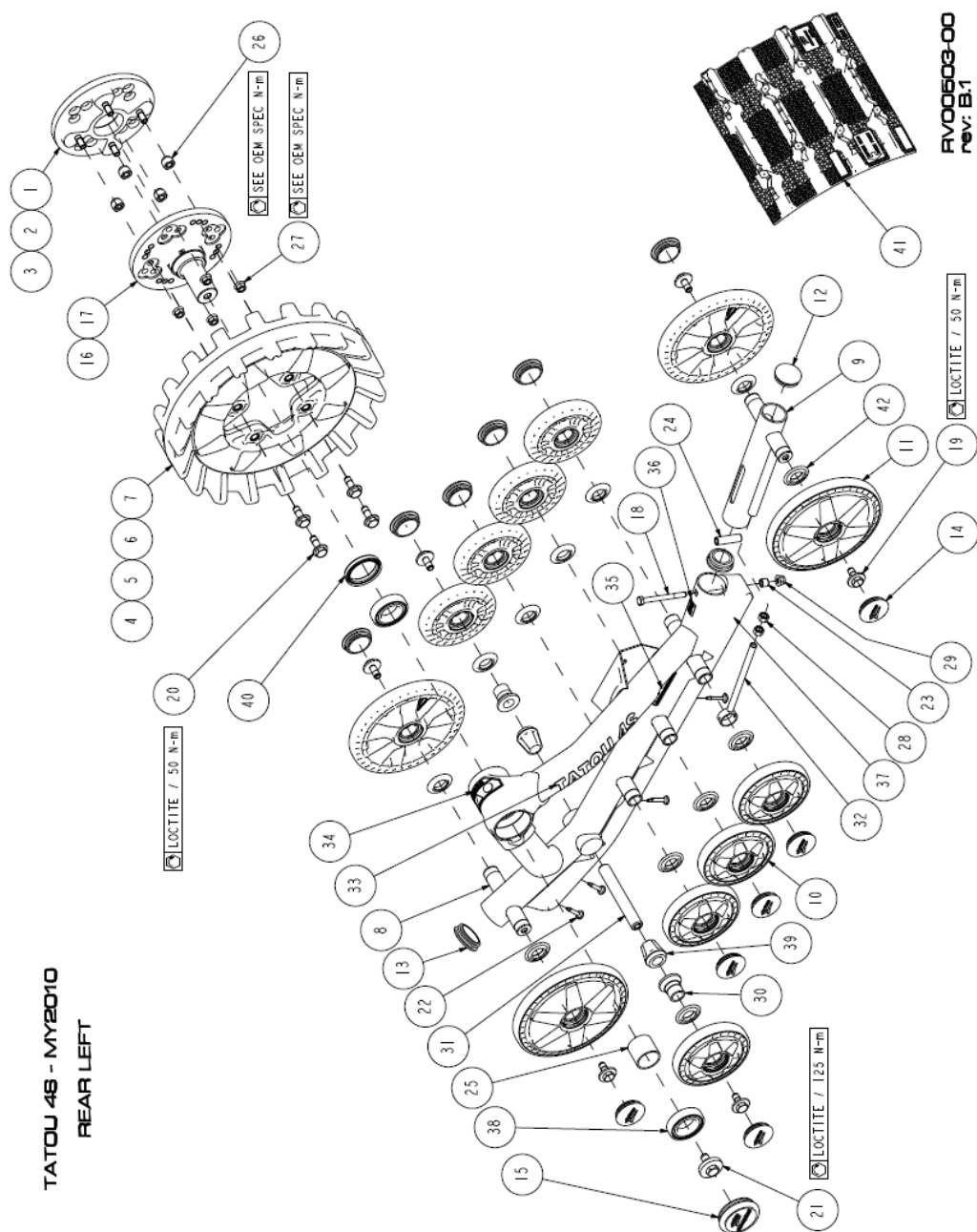
DATE : _____

SIGNATURE : _____



Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU 4S - MY2010	
		AVANT GAUCHE ET DROIT	
1	1001-00-7102	BRAS STABILISATEUR ASSEMBLÉ, 200 LB/PO	1
2	1008-77-0010	MULTI ESPACEUR ESSIEU 1-1/8" ASSEMBLÉ (MÉTRIQUE)	1
3	1008-77-0020	MULTI ESPACEUR ESSIEU 2" ASSEMBLÉ (MÉTRIQUE)	1
4	1008-77-0040	MULTI ESPACEUR ESSIEU 4" ASSEMBLÉ (MÉTRIQUE)	1
5	1009-00-7115	BARBOTIN INJ, 15 DENTS	1
6	1009-00-7116	BARBOTIN INJ, 16 DENTS	1
7	1009-00-7117	BARBOTIN INJ, 17 DENTS	1
8	1009-00-7118	BARBOTIN INJ, 18 DENTS	1
9-A	1010-00-722X	CADRE AVANT - CÔTÉ DROIT - TATOU 4S	1
9-B	1011-00-722X	CADRE AVANT - CÔTÉ GAUCHE - TATOU 4S	1
10	1014-00-722X	TENSIONNEUR DE CHENILLE	1
11	1015-00-7010	SUPPORT DE ROUES ASSEMBLÉ	1
12	1015-00-7103	SUPPORT DE ROUES ASSEMBLÉ, AVEC ROUES	1
13	1016-00-3132	132 mm INJECTION ENSEMBLE DE ROUES ATV	7
14	1016-00-3200	200 mm INJECTION ENSEMBLE DE ROUES ATV	4
15	1017-00-0001	BOUCHON DOUBLE REBORD, 1-3/4" O.D. TUBE	2
16	1017-00-0005	BOUCHON DOUBLE REBORD, 1" O.D. TUBE	6
17	1017-00-0010	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (LDPE)	1
18	1017-00-0110	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (ESPRENE)	11
19	1017-00-7011	CAP DE MOYEU ASSEMBLÉ (NUMÉROTATION POINÇON)	1
20	1019-05-0010	ESSIEU POLARIS (MÉTRIQUE), ASSEMBLÉ	1
21	1019-77-0011	ATV MODÈLE MULTI ESSIEU (MÉTRIQUE) ASSEMBLÉ	1
22	1033-08-0080	VIS HEX, DIN 931, 8.8.YNZ / M8x1.25x80	1
23	1033-10-2026	VIS HEX AVEC RONDELLE 30 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x25	5
24	1033-10-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x30	4
25	1033-12-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 40 OD, 8.8, YZN / M12x1.75x30	1
26	1049-00-0007	VIS AUTOTARAUDEUSE YNZ / #12-24x1.5"	4
27	1050-00-0016	COUSSINET POUR LISSE	1
28	1051-00-0015	COUSSINET TENSIONNEUR	1
29	1051-00-0037	ESPACEUR INTERNE	1
30	1071-00-0001	ÉCROU HEX CONIQUE, 8.8, YZN / M10x1.25	4
31	1072-00-0001	ÉCROU DE PRÉCISION TENSILOCK, 8, YZN / M10x1.25	4
32	1073-10-0003	ÉCROU HEX 8.8 CLE 14 YZN / M10x1.5	2
33	1074-08-0001	BAGUE DE NYLON À REBORDS HEX 8.8 YZN / M8x1.25	1
34	1082-00-7001	AXE DE ROUES, STABILISATEUR	1
35	1082-00-7013	ASSEMBLAGE DE TIGES DE TENSIONNEUR, 188 mm	1
36	1083-00-7010	AUTOCOLLANT - TATOU 4S DÉCALCOMANIE	1
37	1083-00-8002	AUTOCOLLANT - AVERTISSEMENT (WARNING)	1
38	1083-00-8040	AUTOCOLLANT - NO SÉRIE TATOU 4S	1
39-A	1083-00-8100	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME AVANT GAUCHE	1
39-B	1083-00-8110	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME AVANT DROIT	1
40	1085-00-7010	GUIDE DE CHENILLE - TATOU 4S	1
41	1090-00-0001	6007 DU2 ROULEMENT À BILLES, HERMÉTIQUE	2
42	1093-00-7000	CONE DE CAOUTCHOUC, STABILISATEUR	2
43	1093-00-7002	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ARBRE 50 x 62 x 10 TC	1
44	1093-00-7005	CHENILLE 11.5" x 93.38" x 1.00" (9101S)	1
45	1093-00-7009	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ROUE (25 ID X 42 OD)	11
A	1000-00-7002	TIGE FILETÉE, BRAS STABILISATEUR	1
B	1033-10-1060	VIS HEX, DIN 931, 10.9.YNZ / M10x1.5x60	1
C	1047-00-7010	TIGE À CÊL, BRAS STABILISATEUR	1
D	1050-00-0013	ESPACEUR POUR TIGE À CÊL	2
E	1060-00-0004	RONDELLE 3/8" QUALITÉ 8 PLAQUE ZINC JAUNE	1
F	1071-20-0001	BAGUE DE NYLON HEX 8.8 YZN / M20x2.5	2
G	1073-12-3002	ÉCROU BAS HEX YZN / M12x1.25	1
H	1074-10-0001	BAGUE DE NYLON À REBORDS HEX 8.8 YZN / M10x1.5	1
I	1080-00-0002	RESSORT DE COMPRESSION, 200 LB/PO	1
J	1093-00-7007	AMORTISSEUR EN CAOUTCHOUC	1

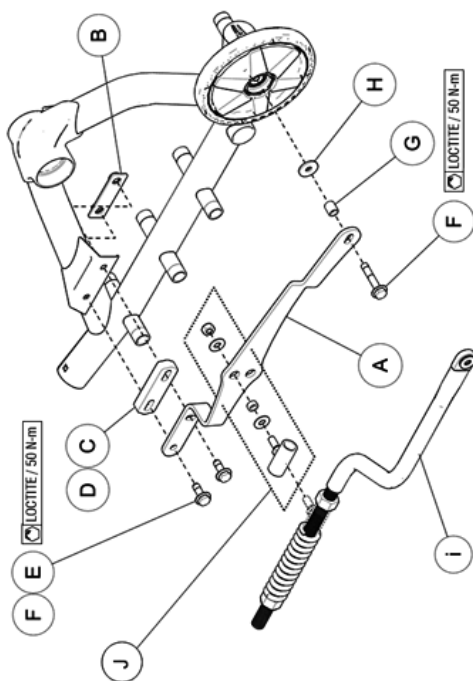
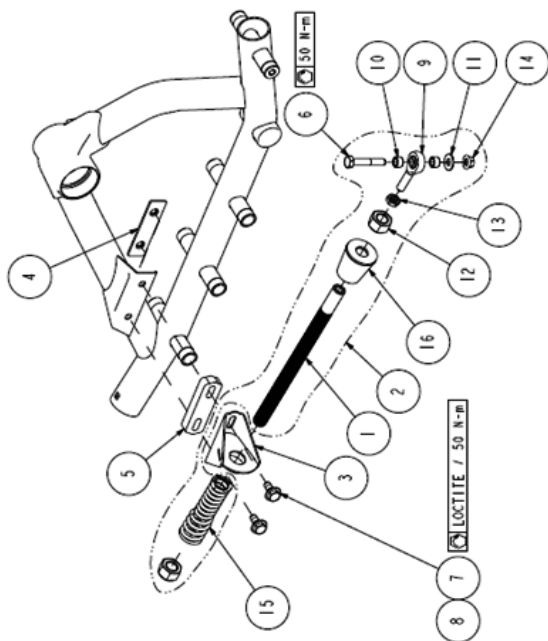
2009-11-26 / rev B



Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU 4S - MY2010	
		ARRIÈRE GAUCHE ET DROIT	
1	1008-77-0010	MULTI ESPACEUR ESSIEU 1-1/8" ASSEMBLÉ (MÉTRIQUE)	1
2	1008-77-0020	MULTI ESPACEUR ESSIEU 2" ASSEMBLÉ (MÉTRIQUE)	1
3	1008-77-0040	MULTI ESPACEUR ESSIEU 4" ASSEMBLÉ (MÉTRIQUE)	1
4	1009-00-7115	BARBOTIN INJ, 15 DENTS	1
5	1009-00-7116	BARBOTIN INJ, 16 DENTS	1
6	1009-00-7117	BARBOTIN INJ, 17 DENTS	1
7	1009-00-7118	BARBOTIN INJ, 18 DENTS	1
8-A	1012-00-722X	CADRE ARRIÈRE - CÔTÉ DROIT - TATOU 4S	1
8-B	1013-00-722X	CADRE ARRIÈRE - CÔTÉ GAUCHE - TATOU 4S	1
9	1014-00-732X	TENSIONNEUR DE CHENILLE	1
10	1016-00-3132	132 mm INJECTION ENSEMBLE DE ROUES ATV	8
11	1016-00-3200	200 mm INJECTION ENSEMBLE DE ROUES ATV	4
12	1017-00-0001	BOUCHON DOUBLE REBORD, 1-3/4" O.D. TUBE	2
13	1017-00-0010	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (LDPE)	1
14	1017-00-0110	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (ESPRENE)	12
15	1017-00-7011	CAP DE MOYEU ASSEMBLÉ (NUMÉROTATION POINÇON)	1
16	1019-05-0010	ESSIEU POLARIS (MÉTRIQUE), ASSEMBLÉ	1
17	1019-77-0011	ATV MODELE MULTI ESSIEU (MÉTRIQUE) ASSEMBLÉ	1
18	1033-08-0080	VIS HEX, DIN 931, 8.8, YZN / M8x1.25x80	1
19	1033-10-2026	VIS HEX AVEC RONDELLE 30 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x25	6
20	1033-10-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x30	4
21	1033-12-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 40 OD, 8.8, YZN / M12x1.75x30	1
22	1049-00-0007	VIS AUTOTARAUDEUSE YZN / #12-24x1.5"	4
23	1050-00-0016	COUSSINET POUR LISSE	1
24	1051-00-0015	COUSSINET TENSIONNEUR	1
25	1051-00-0037	ESPACEUR INTERNE	1
26	1071-00-0001	ÉCROU HEX CONIQUE, 8.8, YZN / M10x1.25	4
27	1072-00-0001	ÉCROU DE PRÉCISION TENSILOCK, 8, YZN / M10x1.25	4
28	1073-10-0003	ÉCROU HEX 8.8 CLE 14 YZN / M10x1.5	2
29	1074-08-0001	BAGUE DE NYLON À REBORDS HEX 8.8 YZN / M8x1.25	1
30	1082-00-7001	AXE DE ROUES, STABILISATEUR	2
31	1082-00-7012	ESSIEU, STABILISATEUR ARRIÈRE	1
32	1082-00-7013	ASSEMBLAGE DE TIGES DE TENSIONNEUR, 188 mm	1
33	1083-00-7010	AUTOCOLLANT - TATOU 4S DÉCALCOMANIE	1
34	1083-00-8002	AUTOCOLLANT - AVERTISSEMENT (WARNING)	1
35	1083-00-8040	AUTOCOLLANT - NO SÉRIE TATOU 4S	1
36-A	1083-00-8120	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME ARRIÈRE GAUCHE	1
36-B	1083-00-8130	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME ARRIÈRE DROIT	1
37	1085-00-7010	GUIDE DE CHENILLE - TATOU 4S	1
38	1090-00-0001	6007 DU2 ROULEMENT À BILLES, HERMÉTIQUE	2
39	1093-00-7000	CONE DE CAOUTCHOUC, STABILISATEUR	2
40	1093-00-7002	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ARBRE 50 x 62 x 10 TC	1
41	1093-00-7006	CHENILLE 12.5" x 98.57" x 1.00" (9100S)	1
42	1093-00-7009	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ POUR ROUE (25 ID X 42 OD)	12
		2009-11-26 / rev B	

TATOU 48 - MY2010
INDEPENDENT SUSPENSION [IS] OPTION

TATOU 48 - MY2010
RIGID AXLE SUSPENSION [RS] OPTION



# item	# pièce	Description	Qté
		TATOU 4S - MY2010	
		OPTION SUSPENSION INDÉPENDANTE (SI)	
1	1000-00-7002	TIGE FILETÉE, BRAS STABILISATEUR	1
2	1001-00-7102	BRAS STABILISATEUR ASSEMBLÉ - 200 LB/PO	1
3	1015-00-7005	ANCRAGE ANTI-ROTATION (SI)	1
4	1015-00-7026	PLAQUE DE FIXATION	1
5	1015-05-7005	ESPACEUR 5/8", ANCRAGE ANTI-ROTATION	1
6	1033-10-1060	BOULON HEX - 10.9.YNZ / M10x1.5x60	1
7	1033-10-2025	BOULON HEX AVEC RONDELLE 25 OD - 8.8, YZN / M10x1.5x25	2
8	1033-10-2045	BOULON HEX AVEC RONDELLE 25 OD - 8.8, YZN / M10x1.5x45	2
9	1047-00-7010	EMBOUT À ROTULE BRAS STABILISATEUR	1
10	1050-00-0013	ESPACEUR - 3/8"	2
11	1060-00-0004	RONDELLE PLATE - 3/8" GR8 YZN	1
12	1071-20-0001	ÉCROU NYLON - 8.8 YZN / M20x2.5	2
13	1073-12-3002	ÉCROU PROFIL BAS - YZN / M12x1.25	1
14	1074-10-0001	ÉCROU NYLON À ÉPAULEMENT - 8.8 YZN / M10x1.5	1
15	1080-00-0002	RESSORT DE COMPRESSION, 200 LB/PO	1
16	1093-00-7007	AMORTISSEUR EN CAOUTCHOUC	1
		2019-09-23 / rev C	
# item	# pièce	Description	Qté
		TATOU 4S - MY2010	
		OPTION SUSPENSION RIGIDE (SR)	
A-1	1015-00-7004	ANCRAGE ANTI-ROTATION, CÔTÉ GAUCHE (SR)	1
A-2	1015-00-7014	ANCRAGE ANTI-ROTATION, CÔTÉ DROIT (SR)	1
B	1015-00-7026	PLAQUE DE FIXATION	1
C	1015-05-7002	ESPACEUR 1/4", ANTI-ROTATION	1
D	1015-05-7005	ESPACEUR 5/8", ANTI-ROTATION	1
E	1033-10-2030	BOULON HEX AVEC RONDELLE 25 OD - 8.8, YZN / M10x1.5x30	2
F	1033-10-2045	BOULON HEX AVEC RONDELLE 25 OD - 8.8, YZN / M10x1.5x45	3
G	1050-00-0011	ESPACEUR - 5/8" O.D. x 27/32" I.D. x 0.709" LG	1
H	1060-38-0114	RONDELLE PLATE - 3/8" x 1-1/4", BZN	1
I	VARIABLE	BRAS STABILISATEUR ASSEMBLÉ, SUSPENSION RIGIDE	1
J	7050-00-0024	S-KIT - BAGUE SR, BRAS STABILISATEUR	1
		2019-09-23 / rev C	